e2c MARSEILLE

Bienvenue !

MON LIVRET D'ACCUEIL

Mes infos

Prénom .....

Nom .....

Session, groupe .....

MES CONTACTS PRIVILÉGIÉS À L'E2C MARSEILLE

Formateur(trice) référent(e) .....
Coordonnées .....

Chargé(e) de mission entreprise (CME) .....
Coordonnées .....

Chargé(e) de mission parcours .....
Coordonnées .....

Numéro de téléphone de l'accueil : 04 96 15 80 40
L'E2C sur les réseaux sociaux :
@E2CMarseille @E2C_Marseille @e2cmarseille

Bienvenue à l'E2C Marseille

Vous avez choisi l'E2C Marseille comme tremplin vers l'insertion sociale et professionnelle.
Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui.
Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue et c'est avec grand plaisir que nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que votre parcours soit réussi.

Vous former, obtenir un diplôme, une qualification professionnelle ou trouver un emploi qui vous correspond, nécessitent de votre part de la motivation, du sérieux, des efforts et le respect de vos engagements.

Tout au long de votre parcours, nous vous accompagnons, nous sommes à votre écoute et nous vous conseillons.

Ce livret d'accueil va vous guider dans votre découverte de l'E2C, de son fonctionnement, de ses équipes et permet de faciliter votre intégration.

Nous vous souhaitons tous nos vœux de réussite dans votre parcours avec nous !

L'équipe de l'E2C Marseille

Sommaire

1 À propos de l'E2C Marseille

2 Le parcours de formation

3 Les démarches administratives

4 La vie à l'E2C Marseille

5 Les sites de l'E2C Marseille

6 Les règles de vie

7 Contacts utiles

1 À propos de l'E2C Marseille

L'E2C Marseille a été créée en 1997. C'était alors la première structure de ce type en Europe.
Notre mission principale est de vous aider à construire votre projet professionnel et à acquérir un socle de connaissances et de compétences indispensables dans le monde du travail : communication, calcul et raisonnement, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et numérique, codes de l'entreprise, ouverture au monde.

Nous accompagnons chaque année plus de 800 stagiaires et les préparons à tous les métiers par une formation tremplin entièrement individualisée. Un tiers du parcours se déroule en alternance avec des stages en entreprise.

L'E2C Marseille est un membre fondateur du Réseau E2C France. Il compte aujourd'hui plus de 131 sites-écoles répartis sur tout le territoire français. Les Écoles de la 2e Chance forment chaque année plus de 15 000 stagiaires par an.

2 Le parcours de formation

Votre formation peut durer jusqu'à **neuf mois**. Elle vous permet de choisir votre métier, d'acquérir des connaissances et compétences de base indispensables à votre insertion dans le monde de l'entreprise, de préparer un diplôme ou un concours, d'accéder à une formation qualifiante ou à un emploi.

En entrant à l'E2C Marseille, vous signez un **contrat pédagogique** qui complète le règlement intérieur.

À chaque étape de votre parcours, vous définissez votre **contrat d'objectifs** avec l'équipe formation-insertion. Ce document est le reflet de votre engagement, de votre motivation et de votre progression.

Au fil de votre parcours, vous remplissez votre **portefeuille de compétences**, qui vous permet de valoriser les compétences que vous validez tout au long de la formation.

Votre parcours débute par une **étape d'Intégration** d'une durée de six semaines, qui permet de s'assurer que la formation vous correspond et que vous êtes prêt.

Au cours de l'étape d'intégration, vous effectuez un **bilan de santé** complet, gratuit et confidentiel. Le médecin vous remet les résultats personnellement.

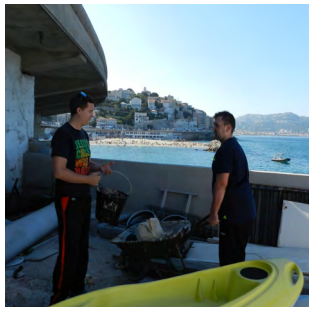

Suite à l'étape d'intégration, vous poursuivez votre parcours qui alterne les heures de formation sur le campus et les stages en entreprise. Vos progrès dans les différents domaines sont régulièrement mesurés par des évaluations et des activités pédagogiques, notamment sur la plateforme EDA.

Vous effectuez un stage en entreprise, toutes les quatre semaines en moyenne, pour définir et affiner votre choix d'orientation professionnelle. Cela vous permet aussi d'acquérir des compétences spécifiques à votre futur métier.

Des projets pédagogiques et des activités culturelles, citoyennes et sportives variées : visites de musées, projets d'initiation aux sciences, découverte de la photographie, voile ou escalade, vous permettent de cultiver votre créativité et votre esprit d'équipe.

L'équipe

Trois référents vous accompagnent tout au long de votre parcours :

le **formateur référent**

Il vous aide à acquérir les compétences, les savoirs de base et les savoir-être nécessaires à votre insertion professionnelle.
Il vous accompagne aussi pour les activités culturelles, sportives et citoyennes.

Il anime les séquences de formation liées à votre projet professionnel.

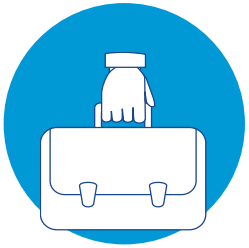

le **chargé de mission entreprise**

Il vous aide à définir votre projet professionnel et vous prépare à entrer dans le monde de l'entreprise.

Après votre parcours, vous pouvez vous appuyer sur la Cellule emploi - suivi des anciens qui reste en contact avec vous et, si besoin, vous soutient dans vos démarches de recherche d'emploi jusqu'à un an après votre sortie de l'E2C Marseille.

le **chargé de mission parcours**

Il est à votre écoute à tout moment de la journée.

Il accueille les nouveaux stagiaires le jour de la rentrée.
Il vous informe sur le règlement intérieur et veille à son respect.

Il peut vous aider à trouver des solutions lorsque vous rencontrez des problèmes financiers, juridiques, familiaux, de santé.

Les horaires

LES HORAIRES DE FORMATION

Dès la troisième semaine de l'étape d'intégration votre présence à l'E2C Marseille est obligatoire tous les jours de la semaine. En formation comme en stage en entreprise, nous attendons de vous une ponctualité irréprochable pour que vous puissiez bénéficier de votre parcours de façon optimale.

Votre journée se découpe en quatre séquences :

SÉQUENCE 1	SÉQUENCE 2	SÉQUENCE 3	SÉQUENCE 4
8H40 – 10H10	10H30 – 12H	13H40 – 15H10	15H30 – 17H

Les pauses ont lieu de 10h10 à 10h30 et de 15h10 à 15h30. Il est interdit de sortir de l'établissement pendant ces pauses.

ATTENTION :
> Il n'y a pas cours le mardi après-midi. Cette demi-journée est réservée à vos démarches administratives.
> Pendant les stages, les horaires sont définis avec l'entreprise.

FERMETURE ET VACANCES

L'E2C Marseille ne suit pas les congés scolaires : elle reste ouverte toute l'année sauf les trois premières semaines du mois d'août et la dernière semaine de décembre.

Mesurer vos connaissances et savoir-faire

UN BILAN INITIAL VIA DES ÉVALUATIONS

Au cours des deux premières semaines à l'E2C Marseille, l'équipe vous fait passer des tests écrits, oraux, individuels et collectifs. Ce sont des tests de positionnement qui servent à mesurer votre niveau à l'entrée du dispositif et à définir votre plan individualisé de formation. Cette méthode nous permet de mieux construire votre parcours, à la carte, selon vos besoins.

L'ÉVALUATION DU PROJET PROFESSIONNEL

Afin de vous aider à définir et à valider votre projet professionnel, des entretiens individuels sont organisés avec votre formateur(trice) référent(e) et votre CME.

LA MESURE DE LA PROGRESSION

Comme au judo, la progression s'effectue par ceintures qui vous permettent de mieux visualiser et mieux vous rendre compte de votre progression tout au long du parcours.
En effet, il n'y a pas d'examen final mais nous mesurerons votre progression au fur et à mesure en utilisant des évaluations écrites, orales, numériques et/ou en situation de travail. Cette progression se retrouve dans votre portefeuille de compétences.

À la fin du parcours, vous obtenez une **Attestation de compétences acquises (ACA)** personnalisée.

3 Les démarches administratives

Le secrétariat reçoit les stagiaires avant et après les séquences de formation mais aussi pendant les pauses.
L'équipe du secrétariat traite votre dossier d'inscription, constitue votre dossier de demande de rémunération, votre dossier CPAM (Sécurité sociale) et déclare vos absences. C'est au secrétariat qu'il faut demander les attestations de suivi de formation.

La rémunération

Dès que vous remettez au secrétariat toutes les pièces de votre dossier d'inscription, votre dossier de demande de rémunération est envoyé à DOCAPOST APPLICAM, organisme payeur et opérateur public de la Région. Chaque mois, DOCAPOST vous verse votre rémunération à partir de la déclaration transmise par l'E2C Marseille.

ATTENTION

> Dès validation de votre dossier par DOCAPOST, vous recevez un avis de décision mentionnant votre identifiant et votre mot de passe. Ils vous permettent d'accéder à votre compte personnel (extranet). Il vous permet de consulter vos rémunérations et d'imprimer vos avis de paiement.

> Vous êtes rémunéré(e) sur la base de vos jours effectifs de présence.

> Toutes les absences et tous les retards non justifiés entraînent un décompte sur la rémunération du mois.

Les absences autorisées

Dans les cas suivants, l'absence sur présentation d'un justificatif est autorisée et n'entraîne pas de diminution de la rémunération :

- **Congés pour événements familiaux**
  > *sur certification*
- **Examen** (permis de conduire...)
  > *justificatif de résultat*
- **Journée défense et citoyenneté**
  > *copie de la convocation*
- **Rendez-vous fixé par l'administration ou autres structures à vocation médico-psycho-sociale ou d'insertion**
  > *justificatif de passage dûment daté, signé et tamponné*
- **Convocation auprès des services de la police et de la justice**
  > *citation à comparaître*
- **Absences pour raison de santé**
  > maladie courte durée (1 à 2 jours) : *certificat médical*
  > maladie longue durée : *arrêt maladie*
  > accident de travail : *arrêt maladie d'accident du travail.*

LES ÉTAPES À SUIVRE EN CAS D'ABSENCE POUR ARRÊT MALADIE OU ACCIDENT DU TRAVAIL

1/ Prévenir sous 24 heures le secrétariat et le(a) formateur(trice) référent(e) de son absence et de la durée prévue.

2/ Dans les 48 heures, adresser les volets n° 1 et 2 à la Sécurité sociale et le volet n°3 au secrétariat.

3/ Le secrétariat se charge de compléter et d'adresser l'attestation de salaire à la Sécurité sociale pour le versement des indemnités journalières.

Tout accident, même bénin, dans l'enceinte de l'E2C Marseille, lors du stage en entreprise, sur le trajet direct entre le campus ou le lieu de stage et le domicile doit être déclaré dans les 24 heures.
Après un arrêt de travail, il faut informer le secrétariat dès la reprise.

4 La vie à l'E2C Marseille

Se loger

Il existe sur le campus de Saint-Louis une structure d'hébergement qui peut accueillir des stagiaires majeurs sous certaines conditions.
L'accès est décidé par les équipes de direction qui examinent votre dossier de demande.
Si ce dossier est accepté, l'entrée ne sera validée qu'après signature de l'état des lieux d'entrée, de la convention d'hébergement et du règlement intérieur.

L'hébergement est ouvert du lundi au jeudi. Il ferme du vendredi à partir de 9h jusqu'au lundi 7h30 et pendant les périodes de fermeture de l'E2C Marseille.

COMMENT DEMANDER UNE CHAMBRE ?

1/ Faire une demande argumentée d'octroi d'hébergement
2/ Fournir un dépôt de garantie d'un montant de 300 €
3/ Fournir une copie de la carte d'identité ou de la carte de séjour valide
4/ Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile
5/ Fournir une photo d'identité
6/ Fournir une photocopie de la carte grise de votre véhicule si vous en avez un.

Se restaurer

L'E2C Marseille dispose d'un restaurant pédagogique et d'un self dans lesquels les repas sont préparés par les stagiaires de la filière restauration - hôtellerie avec l'aide de leurs formateurs.

Le self est ouvert tous les jours de 12h à 13h15. Vous pouvez y prendre un repas moyennant 2,60 € (plat) ou choisir une formule à 4 € pour un menu entrée-plat-dessert.
(Tarifs susceptibles d'évoluer.)

Des distributeurs de boissons et de snacks sont à votre disposition à l'espace se trouvant devant le self.

Le centre de ressources

Le centre de ressources, espace de travail, de détente et de discussion, met à votre disposition des romans, des bandes dessinées, des revues aux thèmes divers.

Des ordinateurs connectés à internet sont en accès libre pendant les pauses.

Vos chargés de mission parcours se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos recherches documentaires.

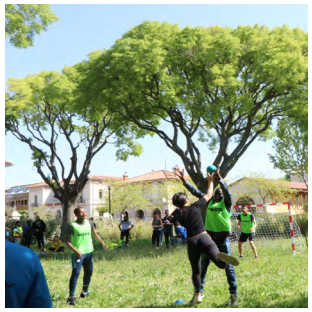

Le sport

Deux séquences de sport sont prévues chaque semaine et des projets sportifs sont proposés régulièrement.
Nous disposons d'un large choix d'équipements sportifs :

- un mur d'escalade
- un grand gymnase (pour le badminton, le foot en salle, le handball, le volleyball, le basketball)
- une salle de musculation
- un parcours sportif
- un terrain de handball et de volleyball en extérieur
- un terrain de football extérieur.

> ATTENTION : ce n'est qu'à partir du moment où vous recevez le certificat du médecin, suite à votre bilan de santé, que vous pouvez pratiquer les activités sportives à l'E2C Marseille.

Sécurité

Il est demandé aux stagiaires de respecter scrupuleusement les informations relatives à la sécurité dans l'établissement.
Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locaux.

EN CAS D'ALERTE

Dès que vous entendez l'alarme (deux tons continus dans tout l'établissement y compris au gymnase), vous devez suivre les instructions de votre formateur(trice), CME, ou chargé(e) de mission parcours et évacuer avec lui / elle dans l'ordre et le calme jusqu'au terrain de football (point de ralliement). Si vous êtes seul(e) à ce moment-là, il faut emprunter le chemin le plus court pour rejoindre le point de ralliement.

> Trois défibrillateurs cardiaques sont installés sur le site près de l'amphithéâtre, au self et au gymnase.

> En cas d'incendie, vous pouvez briser les avertisseurs d'incendie ou appeler le 116.

> Numéro d'urgence à l'E2C Marseille : 06 16 24 39 46.

5 Les sites de l'E2C Marseille

> Saint-Louis (13015)
Le campus principal. L'école est située au 360 chemin de la Madrague-Ville, Marseille 15e.

> Romain Rolland (13009) *- ouverture juin 2019*
L'école est située dans les quartiers Sud de Marseille, au 343 boulevard Romain Rolland, Marseille 9e.

> Montolieu (13002)
L'antenne est située au 9 rue Montolieu, Marseille 2e.
En partenariat avec le CIERES (Centre d'Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social).

> Miramas (13140)
L'antenne est située 18 route des Chirons, 13140 Miramas.
En partenariat avec Espace Formation.

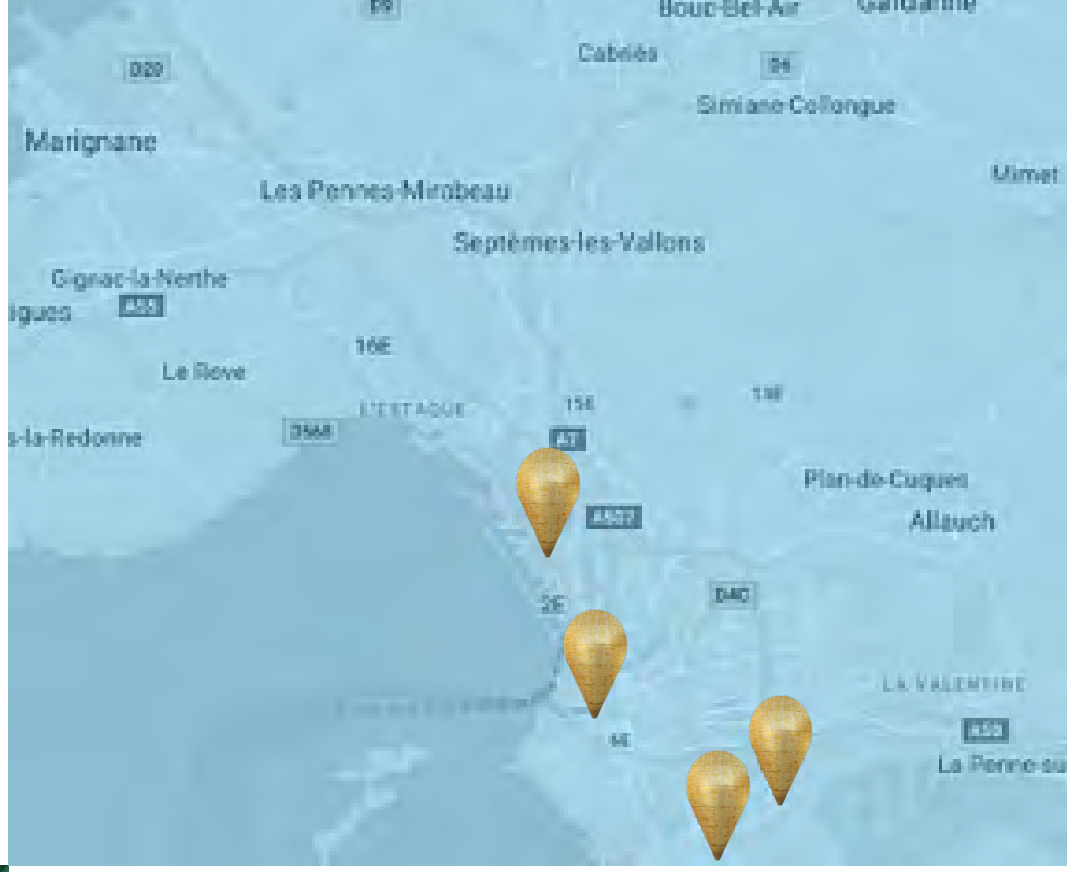

Comment se rendre au campus de Saint-Louis ?

ADRESSE
École de la 2e Chance de Marseille
360, chemin de la Madrague-Ville
13015 Marseille

MÉTRO + BUS
> Station de métro « Bougainville »
> Bus ligne 70 direction « Lycée Saint-Exupéry »
> Arrêt « Abattoirs »

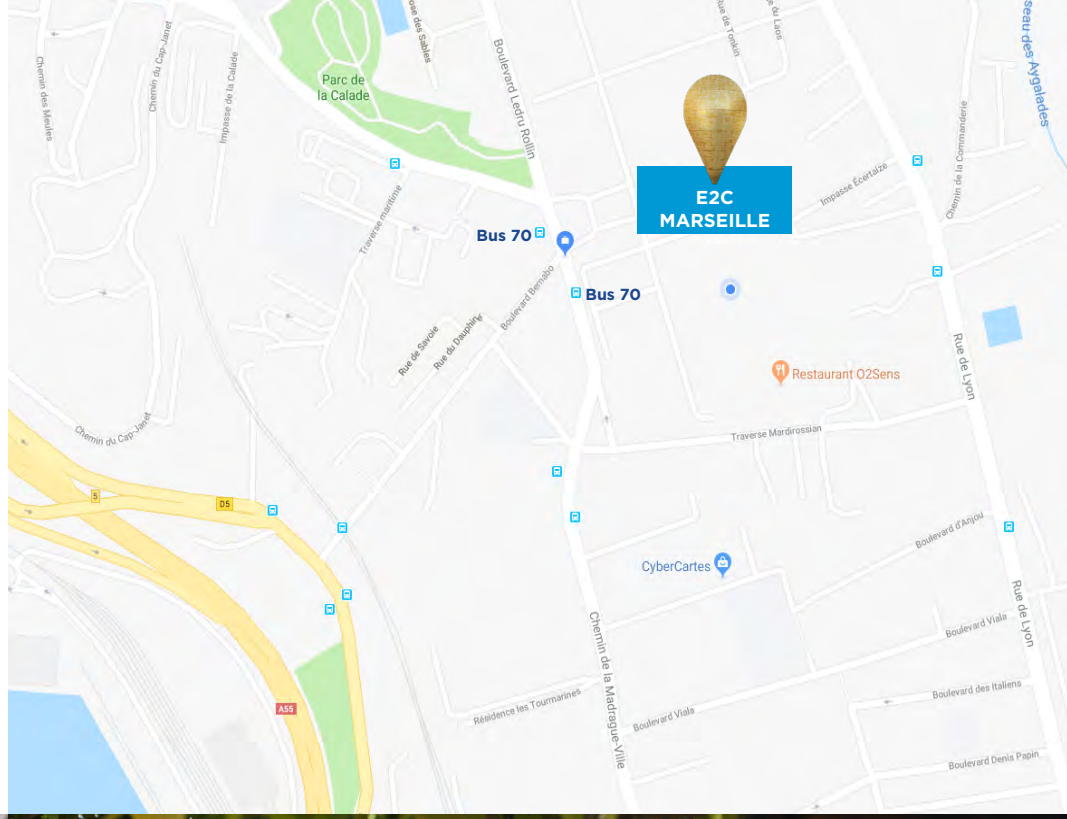

Le plan du campus de Saint-Louis

Accueil	1
Amphithéâtre	2
Bureaux 701 à 708	B4
Bureaux 711 à 718	B7
Bureaux 801 à 806	B5
Bureaux 811 à 815	B6
Bureaux 1005 à 1010	B2
Bureaux 1501 à 1503	B3
Centre de ressources	3
Direction	B1
Entrée principale	4
Gymnase	5
Hébergement	H
Inscriptions-Secrétariat	B4
Mur d'escalade	6
Pendule de Foucault	7
Restaurants	8
Entrée/Sortie	9
Salle Niolon	2a
Salle Sormiou	2b
Salle Sugiton	2c
Salles 501 à 505	F2
Salles 511 à 513	F4
Salles 601 à 605	F1
Salles 611 à 613	F3
Salles 901 à 903	F6
Toilettes	

Espaces de formation | Bureaux administration | Salles de réunion

Vous êtes ici

6 Les règles de vie

La vie en collectivité oblige toute institution à définir un cadre et des règles qui posent les droits et devoirs des usagers qui y sont accueillis.

Les règles de vie à l'E2C Marseille sont fondées principalement sur une éthique de respect mutuel, sur le Code du travail, ainsi que sur la Charte des droits et libertés de la personne accueillie - loi n°2002-2 du 2 janvier 2002.

C'est pourquoi, le jour de votre rentrée à l'E2C Marseille, vous signez le règlement intérieur et vous vous engagez à le respecter.

Le règlement intérieur est affiché dans le campus de Saint-Louis au centre de ressources et devant le secrétariat.

7 Contacts utiles

Police secours
17

Pompiers
18

Samu
15

Numéro d'urgence sociale et
Unité d'hébergement d'urgence
115

Samu social
04 95 04 58 50

Banque alimentaire
04 91 45 40 00

Drogues, alcool, tabac info service
113

Centre antipoison
04 91 75 25 25

Centre de vaccinations internationales
de la Ville de Marseille
04 91 55 32 80

Dépistage du VIH, des hépatites, dépistage
et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles
04 91 78 43 43

Le livret d'accueil des stagiaires, 2019, est édité par
l'**École de la 2e Chance de Marseille** pour ses bénéficiaires.

Direction de la publication : Sonia Ciccione, directrice générale de l' E2C Marseille
Crédits photos et illustrations : E2C Marseille, Yang Zheng, Kamel Benyahia,
HELIOS Image pour l'Olympique de Marseille, Stéphanie TETU
Création graphique : Élodie Hubert
Imprimé par une imprimerie certifiée Imprim'Vert, sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC et FSC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

École de la 2e Chance de Marseille (E2C Marseille)

360 chemin de la Madrague Ville • 13015 Marseille

www.e2c-marseille.net @E2CMarseille @E2C_Marseille

04 96 15 80 40 decouverte@e2c-marseille.net

Avec le soutien de nos financeurs institutionnels

Le projet de nouveau site de l'E2C Marseille, situé au boulevard Romain-Rolland, est financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Social Européen

et le soutien des entreprises, des associations et des partenaires du Service public de l'Emploi engagés à nos côtés